



Ajaccio, le 9 septembre 2009

L'Inspecteur d'Académie -  
Inspecteur Pédagogique régional  
d'histoire-géographie de l'académie de CORSE

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'histoire et géographie

s/c de  
Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

Dossier suivi par :

M. Alain PROST ([alain.prost@ac-nice.fr](mailto:alain.prost@ac-nice.fr))

I A – I P R d'Histoire Géographie

## **Objet : LETTRE DE RENTREE 2009**

Chers collègues,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter une excellente rentrée et une fructueuse année scolaire 2009/2010. Suite au départ en retraite de Jean-Louis REPERT, j'ai pris en charge l'Académie de Corse à la rentrée 2008. Pour cette seconde année, je voudrais faire le point avec vous sur l'actualité de nos disciplines et vous transmettre un certain nombre d'informations d'ordre pédagogique et professionnel.

Ce courrier de rentrée m'amène aussi à reprendre des conseils divers et des remarques d'ordre pédagogique.

### ❖ LE COLLEGE

#### **1. Le socle commun de connaissances et de compétences.**

- Le socle commun (<http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html>) dont le principe est arrêté par l'article 9 de la loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'Ecole de 2005 constitue un ensemble de connaissances et de compétences que l'élève doit maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. Organisé en 7 piliers, eux-mêmes déclinés en connaissances, compétences et attitudes, sa maîtrise doit permettre à chaque élève « d'accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ».
- Le socle n'est pas le programme des disciplines mais les enseignements prennent en compte les exigences qu'il définit. C'est également une base de réflexion très utile pour faire évoluer nos pratiques et nos méthodes d'évaluation. L'année 2009-2010 devrait voir la publication d'un livret de compétences de l'élève au collège.

#### **2. Les nouveaux programmes**

- Les nouveaux programmes de collège sont parus au BO n°6 du 28 août 2008, numéro Spécial. Pour les consulter, cliquez sur le lien : <http://www.education.gouv.fr/cid22116/mene0817481a.html>

**Ces programmes sont applicables dès cette rentrée 2009 pour la classe de 6<sup>ème</sup>.** Ils le seront :

A la rentrée 2010 pour la classe de 5<sup>ème</sup>  
A la rentrée 2011 pour la classe de 4<sup>ème</sup>  
A la rentrée 2012 pour la classe de 3<sup>ème</sup>

- La conception des programmes laisse au professeur " la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant les thèmes dans un ordre différent (tout en respectant la chronologie de l'Histoire) ou en procédant à des regroupements qu'il juge utiles et pertinents. Les programmes offrent ainsi de nombreuses possibilités de choix et adoptent une présentation nouvelle en trois rubriques : connaissances, démarches, capacités. En éducation civique cette rubrique est remplacée par des documents de référence.
- L'Inspection Générale d'Histoire et de Géographie a diffusé au printemps 2009 un document d'aide à la mise en œuvre des programmes de 6<sup>e</sup>. Vous le trouverez sous l'adresse suivante :  
[http://www.ac-nice.fr/histgeo/attachments/025\\_ressources%206eme.pdf](http://www.ac-nice.fr/histgeo/attachments/025_ressources%206eme.pdf)
- Une journée d'information et de formation sur le programme de 6<sup>e</sup> a été organisée au cours de l'année scolaire 2008-2009, l'une à Bastia, l'autre à Ajaccio. De nombreux collègues y étaient conviés et ont participé activement à ce stage. Vous trouverez sur notre site académique ou sur les sites d'autres académies l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour **mettre en œuvre ces programmes de 6e**.
- Le Plan Académique de Formation 2009-2010 fera, quant à lui, une large place **AU PROGRAMME DE 5<sup>e</sup>** applicable en septembre 2010.
- La réflexion sur ces nouveaux programmes est l'occasion de rappeler la nécessité de les traiter dans leur **globalité** en veillant à respecter la parité entre l'enseignement de l'histoire et celui de la géographie et en donnant toute sa place à l'éducation civique.

## ❖ LE LYCEE

### 1. Baccalauréat technologique, série ST2S

Les élèves de cette série ont composé **POUR LA PREMIERE FOIS** à l'écrit du baccalauréat en juin 2009, en application du texte qui définit l'épreuve (note de service N°2008-063 du 13-5-2008 parue au BO n°21 du 22 mai 2008). Les modalités de cette nouvelle épreuve sont identiques à celles des épreuves du baccalauréat des séries STG. Les professeurs pourront utilement consulter les sujets tombés en juin 2009 pour composer des évaluations préparant leurs élèves à ces modalités. Vous les trouverez en cliquant le lien suivant :

[http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php?option=com\\_content&view=category&id=4&Itemid=25](http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php?option=com_content&view=category&id=4&Itemid=25)

### 2. La réforme du lycée.

A ce jour, je n'ai pas d'informations, concernant nos disciplines. Je ne manquerai pas de vous en informer lorsque nous pourrons en disposer. **Les journées « LYCEE »** reportées l'an dernier auront lieu cette année en présence de **BRUNO MELLINA**, Inspecteur Général, correspondant pour l'Histoire-Géographie dans l'académie de Corse.

*Rappel :* **Les travaux personnels encadrés**, entrés en vigueur à la rentrée 2005, sont maintenus. Les thèmes de TPE valables pour l'année scolaire 2009-2010 peuvent être consultés à partir de ce lien :  
<http://eduscol.education.fr/D0050/themes.htm>

## ❖ L'HISTOIRE DES ARTS AU COLLEGE ET AU LYCEE

- Le texte paru au **BO n°32 du 28 août 2008** (<http://www.education.gouv.fr/cid22078/mene0817383a.html>) met en place un enseignement de l'histoire des arts au collège et au lycée à compter de la rentrée 2009. **L'enseignement de l'histoire des arts est obligatoire à partir de la rentrée 2009 en collège.** Il concerne toutes les disciplines et fera l'objet d'une évaluation au DNB, à partir de la **session 2010**. La formation proposée sur le nouveau programme d'histoire de 5e prendra en compte l'histoire des arts. Vous serez informés des modalités de l'épreuve de DNB en histoire des arts dès qu'elles seront connues. Dans tous les cas, les formateurs et moi-même, nous vous accompagnerons dans la mise en place de cet enseignement.
- **Le BO n°31 du 27 août 2009** (<http://www.education.gouv.fr/cid42635/mene0916156a.html>) **définit les nouvelles modalités exigibles pour l'attribution du DNB à compter de la session 2011** : il comprendra la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences (palier 3), la note obtenue à l'oral d'histoire des arts, les notes obtenues à l'examen, les notes de contrôle continu et la note de vie scolaire. **Pour la session 2010**, les modalités d'attribution du DNB de la session 2009 sont reconduites à titre transitoire ; à celles-ci s'ajoute **l'expérimentation de l'épreuve orale d'histoire des arts**, considérée comme une épreuve optionnelle lors de cette session.

## ❖ LES INSPECTIONS

- Je n'ignore pas que l'inspection en classe est un moment important pour vous. La fonction première de celle-ci est d'ordre **pédagogique**. Mon objectif est de pouvoir **apprécier l'ensemble de votre travail** avec vos classes. Aussi est-il **indispensable** que je dispose des documents nécessaires (cahiers de textes, progressions annuelles, exemplaires de travaux d'évaluation, cahiers d'élèves, projets transversaux, TICE...).
- Durant la séance, **vous devez me fournir les mêmes documents que les élèves** (manuel, photocopiés) : **n'omettez pas de les mettre à ma disposition**.
- **Toute inspection est suivie d'un entretien** d'environ une heure qui permet d'examiner ensemble les choix de contenus, les démarches et les méthodes que vous pouvez adopter dans vos enseignements. Il me conduit donc à vous présenter des conseils, qui sont repris dans leurs grandes lignes dans le rapport d'inspection.
- **L'entretien est aussi l'occasion pour le professeur de s'exprimer sur sa situation personnelle et de décrire la totalité de ses activités** (documents à l'appui). L'engagement de beaucoup d'entre vous, au-delà de leurs cours, est souvent remarquable, mais reste trop peu connu et reconnu. Les rapports d'inspection en font volontiers état.

## ❖ LES PRATIQUES DE CLASSE

- Un certain nombre d'entre vous seront inspectés cette année. Je suis naturellement ouvert à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusive**, du moment qu'ils sont justifiés et argumentés. Nos rencontres montrent que vous conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne m'échappent pas et qu'elles m'encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines.
- Vous trouverez d'utiles renseignements sur les pratiques de classe dans un document rendant compte d'un séminaire national, piloté par l'Inspection Générale, qui s'est déroulé à Poitiers en décembre 2007. ([http://eduscol.education.fr/D0217/actes\\_acquisdeseleves\\_ateliers.pdf](http://eduscol.education.fr/D0217/actes_acquisdeseleves_ateliers.pdf))

## ❖ Les TICE

- Les TICE ne sont plus une nouveauté, on le sait. L'heure est à présent à la réflexion pédagogique pour accompagner les utilisateurs de plus en plus nombreux. Parmi les outils de la nouvelle génération, le vidéoprojecteur et le tableau blanc interactif confirment leur intérêt : présentation de documents, animation des schémas, travail interactif... Je vous rappelle cependant qu'ils ne constituent que des outils de plus pour le professeur et qu'ils doivent trouver leur place dans le projet pédagogique.
- Le site académique est le vôtre ( <http://www.ac-corse.fr/histgeo/> ). Il a été reconfiguré depuis peu afin de vous permettre de mieux « naviguer ». Vos disposerez de liens et d'informations utiles. **Antoine ANDREANI** (IANTE<sup>1</sup>), qui en est le responsable attiré et avisé depuis quelques années rappelle que la meilleure manière de profiter du site est de vous inscrire en y déposant vos coordonnées (inscription gratuite, simple formulaire en ligne à compléter).
- Pour finir, veuillez noter les adresses complémentaires utiles :
  - <http://www.sceren.fr> : le SCEREN (Services Culture Editions Ressources pour l'Education Nationale / CNDP – CRDP) vous indique les productions informatiques reconnues d'intérêt pédagogique (RIP). Le catalogue est consultable en ligne.
  - <http://www.bnf.fr> : la Bibliothèque Nationale de France continue à vous proposer des dossiers pédagogiques très complets sur les nombreuses expositions de ces dernières années et d'aujourd'hui.
  - <http://geoconfluences.ens-lsh.fr> : site de géographie très dynamique, fruit de la collaboration entre l'ENS de Lyon et l'inspection générale d'histoire-géographie.
  - <http://www.diact.gouv.fr> : site de la DIACT (ex-DATAR) (aller à : *Accès enseignants*).
  - <http://www.ina.fr/archivespourtous> : site de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel).
  - <http://www.geoportail.fr> : site de l'Institut géographique national

<sup>1</sup> IANTE : interlocuteur académique pour les nouvelles technologies éducatives

## ❖ LA FORMATION

- Vous trouverez ci-après, **une présentation succincte des formations à candidature individuelle**. Elle vous aidera à retrouver ces stages dans le Plan Académique de Formation et **à vous inscrire avant le 30 septembre 2009**. La campagne d'inscription individuelle pour tous les personnels du second degré se déroule du 7 juillet au 30 septembre 2009. Pour vous inscrire :

- Vous devez vous munir de votre NUMEN.
- Relevez au préalable les numéros de dispositifs des formations que vous avez choisies.
- Vous rendre sur l'outil d'inscription en ligne Gaia

<https://gaia.orion.education.fr/gaaja>

et cliquez sur "inscription individuelle".

- Vous constaterez que les formateurs et moi-même avons mis l'accent sur les formations qui vous aident à mettre à jour vos connaissances. **Les stages « thématiques »**, nombreux et variés, complètent les formations spécifiques aux programmes de 5<sup>e</sup> et peut-être de Seconde.
- On soulignera particulièrement l'intérêt et les résultats des **formations aux concours internes (en 2009, 2 admissibles à l'agrégation, une réussite au Capes, 1 au CAER)**. La réussite est souvent l'aboutissement d'une préparation de plusieurs années, d'abord fondée sur un très important travail personnel, et accompagnée par des formateurs dont la qualité et l'engagement auprès des stagiaires sont soulignés par tous. **L'inspection pédagogique régionale tient à leur exprimer ici toute sa reconnaissance.**

Je tiens à rappeler, en même temps, que la vocation de ces formations n'est pas de tout apporter aux futurs candidats : pour chacune des questions au programme des concours, elles fournissent de solides cadres (bibliographies, problématiques actuelles...) ainsi que des exercices d'entraînement aux épreuves écrites et orales, mais c'est bien **un travail personnel soutenu et approfondi** de la part des candidats qui conditionne le succès. Chaque année, les rapports des concours (publiés dans *Historiens – Géographes*) insistent sur cette exigence.

## ❖ LES EXAMENS

RETROUVEZ LES SUJETS DES BACCALAUREATS GENERAUX ET TECHNOLOGIQUES, LES SUJETS DU DNB en cliquant sur le lien :

[http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php?option=com\\_content&view=category&id=4&Itemid=25](http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php?option=com_content&view=category&id=4&Itemid=25)

- **Les résultats** sont tout à fait conformes avec ceux des années antérieures, qu'il s'agisse du brevet comme du baccalauréat. **Je remercie particulièrement les correcteurs pour leur écoute et leur sérieux lors des commissions d'entente, d'harmonisation et de correction.**
- J'ai la satisfaction de constater que la très grande majorité des professeurs s'acquitte avec responsabilité de leur mission d'examen. Je rappelle que les missions d'examen (élaboration de sujets, tests de projets de sujets, corrections, délibérations...) **font partie des obligations de service des professeurs**. Cette obligation concerne aussi la participation aux réunions et aux dispositifs d'entente et d'harmonisation.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à ce courrier, qui me permet de nous retrouver chaque année, dès les premiers jours de la nouvelle année scolaire. Je vous prie de croire, chers collègues, en mes sentiments très cordiaux et à mes vœux de réussite pour vous et vos élèves.

Alain PROST

## INFORMATIONS STAGES DE FORMATION EN HISTOIRE -GEOGRAPHIE

### PAF 2009-2010

Vous pouvez consulter le PAF et vous inscrire sur le serveur académique.

Les stages décrits ici sont soit à **candidature individuelle**, c'est-à-dire que vous devez **vous y inscrire** jusqu'au **30 septembre 2009** si vous souhaitez y participer, soit à public désigné par l'IPR. Le Rectorat n'accepte la tenue d'un stage que si le nombre de candidatures est suffisant. Ces formations se dérouleront entre décembre 2009 et avril 2010. Les formations sont académiques et se déroulent le plus souvent soit à Ajaccio, soit à Bastia, soit à Corte, soit à Porto-Vecchio. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les codes des stages, et un bref descriptif de leurs contenus : les stages proposeront des mises au point scientifiques sur les questions des programmes, notamment sur le nouveau programme de 5e, suivies d'une réflexion sur la mise en pratique dans les séances de cours.

Intitulé du stage	code	Type de candidatures	Nombre de jours
Préparation aux <b>concours internes</b> Histoire et Géographie : CAPES + AGREGATION	09A0270 028	Candidatures individuelles	10
Accompagner les <b>entrants dans le métier</b> (Néotitulaires, MA, contractuels, vacataires)	09A0270010	Liste donnée par l'IPR	1 X deux sites
Accompagnement <b>des nouveaux programmes de collèges</b>	09A0270031	Liste donnée par l'IPR	1 X deux sites
Accompagnement <b>des nouveaux programmes de lycées</b>		Liste donnée par l'IPR	1X deux sites
Formations inter-cycles liées aux nouveaux programmes de collège et lycée <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>cinéma et histoire</b></li> <li>• <b>enseigner la géographie de la santé</b></li> <li>• <b>enseigner les inégalités devant les risques</b></li> <li>• <b>Les débuts de l'Islam (programme de 5<sup>e</sup>)</b></li> <li>• <b>Regards sur l'Afrique VIIIe- XVIe siècle</b></li> </ul>	09A0270047	Candidatures individuelles	1 jour 1 jour 1 jour 1 jour 1 jour
Histoire Géographie Education civique dans le cadre interdisciplinaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Education au développement durable</b></li> <li>• <b>Enseigner l'histoire à partir d'œuvres littéraires</b></li> <li>• <b>Intégrer l'histoire des arts dans son enseignement</b></li> </ul>		Candidatures individuelles	1jour 1 jour 1 jour
Enseigner l'Histoire, la Géographie et l'Education civique avec <b>les TICE</b>	09A0270166	Candidatures individuelles ou d'établissements	1 jour

